

MODELE DE
LETTRE DE MISE EN DEMEURE
POUR REFUSER LE REMPLACEMENT D'UN COMPTEUR PAR UN COMPTEUR
LINKY

Par courrier
recommandé avec
accusé de réception

ENEDIS
Tour ENEDIS - 34
place des Corolles
92079 Paris La
Défense Cedex

A l'attention de
Monsieur le
représentant légal,

A....., le.....

Objet : Mise en demeure - refus du compteur « Linky »

Monsieur le représentant légal,

J'ai été informé de votre projet de remplacement du compteur électrique auquel mon installation électrique est raccordée (PDL n°....., tel que figurant sur ma facture) par un compteur communicant de type « Linky ».
Je vous sollicite doc à ce sujet.

Comme vous le savez, ce compteur communicant a vocation à enregistrer et traiter des données dont j'ai la libre disposition, en vertu de l'article R. 341-5 du code de l'énergie. Elle utilise de plus la technologie des Courants Porteurs en Ligne et émet, faiblement mais en permanence des radiofréquences dans l'ensemble des pièces desservies par le réseau électrique concerné. Elle contribue enfin à la saturation générale de l'environnement

parisien en ondes électromagnétiques en transmettant les données précitées sur le réseau 3G.

L'exercice de mes droits suppose que je puisse disposer d'une information exhaustive sur les fonctionnalités de ce compteur, les risques qu'il présente en matière d'atteinte à la vie privée et les droits dont je dispose pour les maîtriser, conformément aux recommandations de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) formulées en la matière.

Or, l'installation de ce nouveau compteur comme les modalités d'exercice de mes droits n'apparaissent pas prévues par le contrat de distribution d'électricité qui nous lie, lequel doit nécessairement être amendé et approuvé par mes soins, et ce au moins un mois avant l'application des nouvelles conditions contractuelles, c'est-à-dire au moins un mois avant l'installation du nouveau compteur, conformément aux dispositions de l'article L-224-10 du code de la consommation.

Aussi, je vous serais reconnaissant de me communiquer, dans un délai de quinze jours :

- une présentation détaillée des fonctionnalités du compteur Linky ;*
- une présentation détaillée des données personnelles susceptibles d'être recueillies par ce compteur ;*
- l'étude d'impact sur la vie privée préalable à ce déploiement, telle que prévue par la CNIL et dûment notifiée à celle-ci ;*
- un projet d'avenant au contrat de distribution d'électricité prévoyant l'installation d'un nouveau compteur et fixant les modalités me permettant d'autoriser ou de refuser l'enregistrement, la collecte, l'utilisation et/ou la transmission à des tiers de mes données personnelles de consommation telles qu'elles sont relevées par ce compteur, et ce dans les conditions préconisées par la CNIL.*

L'implantation de ce compteur ne pouvant intervenir avant la conclusion de cet avenant, je vous demande de renoncer à l'installation de ce compteur préalablement à la conclusion de cet avenant.

A défaut, je serais contraint d'engager toutes voies de droit propres à la défense de mes intérêts.

De plus, compte tenu de la pathologie dont je souffre, (compléter ou supprimer le cas échéant, en cas d'électrohypersensibilité et fournir l'attestation d'un médecin), la technologie utilisée est susceptible de porter atteinte à ma santé

Vous devez de ce fait considérer la présente lettre comme valant mise en demeure, avec toutes les conséquences que la loi et les tribunaux accordent à ce type de lettre.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de recevoir, Monsieur le représentant légal, l'assurance de ma sincère considération.

Nom, prénom,

Signature

Copies : collectif local anti Linky ou à défaut SCALP-Ile de France

Le cas échéant : bailleur ou copropriété (conseil syndical ou syndic), amicale de locataires